

COELACANTHE PLONGEE – SAISON 2023/2024

COTISATION – LICENCE – ASSURANCE



Fiche à remplir obligatoirement chaque année.

Rappel : le paiement de la cotisation vaut engagement à respecter la réglementation du club ainsi que celle de la fédération

NOM : _____

PRENOM : _____

1 – Licence fédérale (obligatoire) Cochez la licence correspondante et reportez le montant correspond dans le cadre

- Adulte 46 €
 Jeune (< 16 ans) 29 €

+ _____ €

2 – Cotisation annuelle (obligatoire) Cochez la cotisation correspondante et reportez le montant correspond dans le cadre

- Débutant / PA12 / PE20 / Niveau. 1 110 €
 PA20 / PE40 / PA40 / Niv. 2 90 €
 Niveau 3 et plus 70 €
 Nageur avec palmes 70 €
 Apnée (plongée exclue) 70 €

+ _____ €

Si renouvellement **adhésion numérisée** avant le 30/09/2023, déduire 10 € de la cotisation

- _____ €

3 - Assurance Complémentaire Plongeurs (facultative) Cochez l'assurance choisie et reportez le montant correspond dans le cadre

Je déclare avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire individuelle accident auprès du Cabinet LAFONT (Axa). Un complément d'information est affiché dans le local du club, ainsi que sur le site du club. Pour d'autres contrats d'assurance proposés par la FFESSM et Axa, vous renseigner sur le site de la Fédération puis contacter le secrétaire.

- Loisir 1 : 22 € Loisir 2 : 27 € Loisir 3 : 45 €

+ _____ €

4 - Je souhaite m'engager dans la préparation d'une formation cette saison : Oui Non

Pour les formations N1, N2, N3, PE40, PA20, nitrox simple et confirmé, en plus du coût de la formation, vous devez également régler les plongées minimums à effectuer dans le cursus. Le coût des inscriptions aux formations inclut la carte fédérale de brevet (15€). Pour l'entrée en formations N2, N3, PE40, PA 20, il convient de réaliser une journée de plongées d'évaluation. Pour le N1, nitrox simple et confirmé, le coût des plongées est à régler lors de l'inscription (donc à inclure dans le montant à payer). Pour le N2, N3, PE40 et PA20, le coût des plongées est à régler **après l'évaluation** (donc ne pas l'inclure dans le montant à payer).

Cochez la (ou les) formation(s) choisie(s) et reportez le montant correspond dans le cadre

	<u>Formation</u>	<u>Nombre de plongées prévues</u>
<input type="checkbox"/>	Niveau 1 / Jeunes plongeurs	65 € 4 plongées
<input type="checkbox"/>	Niveau 2 / Niveau 3	120 € 20 plongées
<input type="checkbox"/>	Evaluation passerelle Open Water → N1	20 € 1 plongée
<i>(Obligatoire pour les PADI souhaitant s'inscrire en Niveau 2)</i>		
<input type="checkbox"/>	PE20 / PE40 / PA20	100 € 12 plongées
<input type="checkbox"/>	RIFAP	55 €
<input type="checkbox"/>	Recyclage RIFAP	35 €
<input type="checkbox"/>	Nitrox simple	45 € 2 plongées
<input type="checkbox"/>	Nitrox confirmé	85 € 4 plongées
<input type="checkbox"/>	Initiateur	60 €

+ _____ €

Total à payer (1 + 2 + 3 + 4)

= _____ €

Règlement par: virement chèque chèque-vacance (Le règlement par chèque peut être échelonné)

Date du CACI (certificat médical) : _____ délivré par : _____

Dossier complet = Fiche cotisation + Paiement cotisation + Pour les mineurs : Autorisation parentale + Pour les nouveaux : Fiche d'acceptation des conditions de location. Si nécessité de mise à jour : CACI + fiche de renseignements et photo récente.

L'absence d'un de ces documents rend le dossier incomplet

Signature :

En version numérique, apposer votre nom vaut signature

En cochant cette case , je m'oppose à l'utilisation de mon image au sein du club.

La licence FFESSM inclut l'assurance Responsabilité Civile.

L'adhésion comprend l'accès à la piscine, la formation pratique et théorique en piscine, la mise à disposition des équipements en piscine à l'exception des PMT.

L'inscription sans passage de niveau ne comprend pas : les plongées, la location matériel, les déplacements, l'hébergement et les repas lors des sorties.

L'inscription avec passage de niveau comprend les plongées MINIMUM requises mais ne comprend pas : la location matériel, la plongée d'évaluation, les déplacements, l'hébergement et les repas lors des sorties.